



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

Séance du Conseil du 11 octobre 2022 Extrait du registre des délibérations

Délibération n°153/2022

Modification de la composition des commissions municipales permanentes et remplacement d'un élu au sein des commissions

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le cinq octobre deux mille vingt-deux s'est assemblé dans la salle du conseil communautaire, 16 rue Villarey à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Sébastien OLHARAN a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

- BEAUSOLEIL :** M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE (arrive à 17h37 avant le vote de l'affaire n°1), M. Alain DUCRUET, excusé, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à Mme Cindy GENOVESE, M. Nicolas SPINELLI, (arrive à 17h10 avant le vote de l'affaire n°1), Mme Danielle LISBONA, excusée donne pouvoir à M. Alain DUCRUET, M. Edouard-Jean CURTET, excusé donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Stéphane MANFREDI
- BREIL-sur-ROYA :** M. Sébastien OLHARAN
- LA BRIGUE :** M. Daniel ALBERTI
- CASTELLAR :** Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, excusée donne pouvoir à M. Paul COUFFET
- CASTILLON :** M. Olivier CHANTREAU
- FONTAN :** M. Philippe OUDOT (arrive à 17h31 avant le vote de l'affaire n°1)
- GORBIO :** M. Paul COUFFET
- MENTON :** M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT, excusée, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, (quitte la séance à 19h02 avant le vote de l'affaire n°24), M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, excusée donne pouvoir à M. Yves JUHEL, M. Jean-Claude ALARCON, (quitte la séance à 18h02 avant le vote de l'affaire n°3), Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à M. Christian TUDES, Mme Joanna GENOVESE, excusée donne pouvoir à Jean-Claude ALARCON, M. Florent CHAMPION, excusé donne pouvoir à M. Patrice NOVELLI, M. Anthony MALVAULT, excusé, Mme Sandra PAIRE, excusée donne pouvoir à M. Cédric MONTEIRO, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO, M. Daniel ALLAVENA, excusé
- MOULINET :** M. Guy BONVALLET (quitte la séance à 18h36 avant le vote de l'affaire n°17)
- ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :** M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE
- SAINTE AGNES :** M. Albert FILIPPI
- SAORGE :** Mme Brigitte BRESCH
- SOSPEL :** M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO
- TENDE :** M. Jean-Pierre VASSALLO (arrive à 17h22 avant le vote de l'affaire n°1)
- LA TURBIE :** M. Jean-Jacques RAFFAELE, Mme Brigitte ALBERTINI, excusée donne pouvoir à M. Jean-Jacques RAFFAELE

Date d'affichage :

20 OCT. 2022

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - 16 rue Villarey - 06500 MENTON

SITE INTERNET : www.riviera-francaise.fr
direction.generale@carf.fr

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-153-2022-DE
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception en préfecture : 21/10/2022

Séance du 11 octobre 2022

Délibération n°153/2022

OBJET : Modification de la composition des commissions municipales permanentes et remplacement d'un élu au sein des commissions

RAPPORTEUR : M. Jean-Jacques RAFFAELE, Vice-Président

L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'assemblée délibérante de former des commissions chargées d'étudier les affaires qui lui sont soumises.

Par délibération n° 28/2022 du 14 mars 2022 la composition de ces commissions a été fixée, à la suite des élections des 30 janvier et 6 février 2022 relatif au renouvellement intégral des conseillers municipaux et communautaires de Menton et de l'installation du nouveau conseil communautaire.

A la suite de la démission de M. Gérard SEVEON du conseil municipal de la commune de La Turbie, il convient de procéder à son remplacement au sein de la commission « aménagement de l'Espace, SCOT et Habitat », de la commission « Eau et Assainissement » et de la commission « Reconstruction de la vallée de la Roya ».

Il est proposé de désigner Mme Liliane CLOUPET pour le remplacer dans la commission « Aménagement de l'Espace, SCOT et Habitat » et de la commission « Eau et Assainissement », et M. Jean-Jacques RAFFAELE pour le remplacer dans la commission « Reconstruction de la vallée de la Roya ».

Je vous demande de bien vouloir :

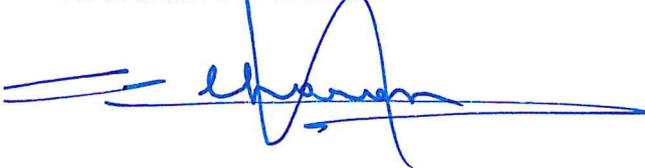
- approuver le remplacement de M. Gérard SEVEON par Madame Liliane CLOUPET au sein des commissions Aménagement de l'Espace, SCOT, Habitat et de la commission Eau et Assainissement et par Monsieur Jean Jacques RAFFAELE au sein de la commission Reconstruction de la Vallée de la Roya.

Le Conseil Communautaire
après en avoir délibéré

Adopte à l'unanimité

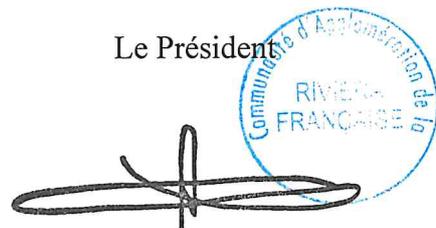
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance



Sébastien OLHARAN

Le Président



Yves JUHEL